



HAL
open science

Vieugy et Balmont en 1690

Laurent Perrillat

► **To cite this version:**

Laurent Perrillat. Vieugy et Balmont en 1690. Bulletin des Amis du Vieux Seynod, 2008, 23, pp.28-34.
halshs-01023732

HAL Id: halshs-01023732

<https://shs.hal.science/halshs-01023732v1>

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vieugy et Balmont en 1690

par Laurent Perrillat, archiviste paléographe, docteur en histoire

Ayant évoqué le plus souvent Seynod dans les précédents bulletins, je voudrais pour 2008 mettre en lumière Vieugy et Balmont. Il se trouve qu'on dispose d'un recensement datant de 1690, véritable photographie du paysage humain et agricole de ces deux paroisses : en appui de ces quelques lignes, on trouvera ci-dessous la transcription intégrale de ce document. Ce dernier est conservé aux Archives départementales de la Savoie, avec d'autres recensements de la même année. Il a échappé pour l'instant à la sagacité des chercheurs car le fonds dont il est issu a été récemment reclassé. C'est donc à Vieugy et Balmont que revient l'honneur d'être, en premier, étudiés et publiés¹. Ce texte apporte des informations très précises sur ces deux paroisses : population, état social, économie. En quelques paragraphes, on en a une description vivante. Le document se présente sous une forme classique : il est écrit sur papier, d'une main posée, qui suggère qu'il s'agit d'une mise au propre des données récoltées sur le terrain. Mais pour bien comprendre et mieux le commenter, replaçons le document dans le contexte de l'époque.

1. La Savoie en 1690

Les temps sont durs en Savoie, en cette fin du XVII^e siècle. Entre 1688 et 1690, une grave crise rurale affecte le duché² : des désastres météorologiques ruinent les récoltes, la hausse des prix se fait sentir, pauvres et miséreux peinent à trouver leur subsistance. Un nouvel impôt est créé sur le tabac en 1688 et durant l'été 1689 la Savoie est traversée par les Vaudois, protestants persécutés qui regagnent tumultueusement leurs montagnes piémontaises depuis la Suisse. Cette situation lamentable ne manque pas d'entraîner des tensions et, sans parler de révoltes, on décèle çà et là des mouvements contre les taxes seigneuriales ou contre la force publique. Bien conscientes de ce problème, les autorités du duché veulent prendre des mesures efficaces au début de l'année 1690. Il s'agit d'évaluer les ressources alimentaires de chacun pour faire face en cas de pénurie et, éventuellement, savoir quelle quantité de denrées il faut importer. C'est dans cet esprit que

¹ Les recensements de Vieugy et Balmont se trouvent sous la cote 2 B 8331, dossier Seynod. Voici la liste des paroisses pour lesquels ce recensement de 1690 est conservé (Archives départementales de la Savoie, 2 B 8330 et 8331) : Alby-sur-Chéran, Amancy, Ambilly, Argonay, La Balme-de-Sillingy, La Balme-de-Thuy, Beaufort, Bernex (Thonex), Bluffy, Boège, Bogève, Brizon, Burdignin, Cervens, Chainaz-les-Frasses, Challonges, Chapeiry, Chapelle-Rambaud, Charvonnex, Chavanod, Chênex, Chilly, Choisy, Clefs (Les), Cornier, Crempigny, Cruseilles, Entrevernes, Epagny, Etaux, Evires, Faverges, Feigères, Fessy, Féternes, Franclens, Le Grand-Bornand, Groisy, Hermance, Héry-sur-Alby, Juvigny, Lancy-Carouge, Larrings, Leschaux, Lovagny, Marcellaz-Albanais, Margencel, Marigny-Saint-Marcel, Marin, Menthonnex-en-Bornes, Menthonnex-sous-Clermont, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Montigny, Morzine, La Mûraz, Mûres, Neydens, Nonglard, Les Ollières, Pers-Jussy, Poisy, Présilly, Pringy, Publier, Quintal, Reignier, La Roche-sur-Foron, Rumilly, Sacconex, Saint-André-de-Boège, Saint-Félix, Saint-Jeoire en Faucigny, Saint-Martin-Bellevue, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sylvestre, Sales, Saxel, Sévrier, Seynod (Vieugy et Balmont), Thusy, Ugine (Héry-sur-Ugine), Usinens, Val-de-Fier, Vailly, Vaulx, Veronnex, Veyrier-du-Lac, Ville-en-Sallaz, Ville-la-Grand, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Viuz-en-Sallaz, Viuz-la-Chiesaz.

² J. et R. Nicolas, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1979, p. 343.

le Conseil d'Etat (sorte de gouvernement réuni en temps de crise et regroupant les plus hauts magistrats) prescrit, par un arrêt du 17 janvier 1690, de faire une « exacte visite dans toutes les maisons des particuliers de quelle qualité et condition qu'ils soient et une note fidelle de la quantité des bleds qui s'y rencontrera »³. Cette visite des grains est effectuée dans les semaines qui suivent : le 27 janvier pour Vieugy, à une date non précisée mais sans doute voisine pour Balmont.

Précisons à ce stade l'importance des « grains » ou « bleds », comme on dit à l'époque, c'est-à-dire des céréales, notamment celles dont on peut faire du pain. Ce sont elles qui constituent la base de l'alimentation, pour les riches comme pour les autres. Elles sont donc indispensables à la subsistance de tous car la pomme de terre ne se généralisera qu'un siècle plus tard, réduisant les risques de famine⁴.

Tout ceci est à mettre en relation avec l'économie générale de l'Europe de cette époque. Pour le bon état sanitaire et alimentaire d'une région, il est capital de surveiller de près le commerce des grains. Depuis le milieu du siècle, les ducs de Savoie ont mis en place une Conservation des grains, c'est-à-dire un organe chargé de veiller au marché des céréales et de juger ceux qui enfreignent les interdictions d'exportation, plusieurs fois répétées au cours du siècle.

Pour comble de malheur, la politique internationale va se mêler du sort déjà sinistre de la Savoie : depuis plusieurs années, Louis XIV exaspère ses voisins européens qui entrent dans la Ligue d'Augsbourg. (1686). Le duc de Savoie en fait partie et va participer à un conflit qui, encore une fois, ensanglantera l'Europe. Les opérations se déclenchent au printemps 1690, les troupes françaises entrent dans Annecy en juin et il n'est donc pas exclu que ce recensement ait permis également de se faire une idée du nombre de soldats que le duc pouvait lever.

2. Quelques remarques sur le contenu

L'analyse du document amène plusieurs remarques. C'est d'abord une richesse : les recensements du XVII^e siècle sont rares car les guerres et les difficultés ne permettent pas aux autorités de les effectuer. Elaboré par le châtelain d'Annecy (c'est-à-dire le représentant local du duc), il nous permet d'appréhender la population de Vieugy et Balmont. On y retrouve de vieux noms du terroir. A défaut d'avoir la composition précise des familles, on peut du moins savoir combien de personnes vivaient sous le même toit. On peut donc avancer des chiffres : Vieugy compte 298 habitants (avec en moyenne 5,1 personnes par foyer) et Balmont 91 (soit en moyenne 5,3 personnes par foyer). Compte tenu de ce que l'on sait de l'histoire de la population seynodienne et des environs⁵, on peut considérer que ces deux paroisses sont alors fortement peuplées, ce qui devait poser précisément des problèmes d'approvisionnement⁶. Un doute néanmoins subsiste : on

³ ADS, 2 B 8330, recensement de Choisy.

⁴ Sur ce sujet, voir L. Perrillat, « Des champs à la ville : une petite histoire des céréales », dans *Bulletin des Amis du Vieux Seynod*, janvier 2001, n° 16, p. 11-12.

⁵ Voir L. Perrillat, « Des noms et des nombres : coup d'œil sur la population de Seynod du XIV^e au début du XX^e siècle », dans *Bulletin des Amis du Vieux Seynod*, janvier 2000, n° 15, p. 25-35 et janvier 2001, n° 16, p. 21-29.

⁶ Vieugy est alors plus peuplée qu'en 1801, où on compte 271 habitants ! A la même date Balmont compte 115 habitants (R. Boissier, *Histoire de Seynod-Vieugy-Balmont*, Saint-Martin-Bellevue, 1995, p. 61).

ignore si dans ces chiffres sont compris les enfants en bas âge qui, a priori, ne consomment pas ou peu de céréales. Cette précision serait intéressante car on sait qu'à cette époque il faut deux enfants pour faire un adulte⁷ et le dénombrement de Choisy de 1690 indique que « le nombre des petites [c'est-à-dire des enfants] qui ne peuvent travailler pour gagner leur vie excède de beaucoup les grandes »⁸. On aurait aimé avoir des informations sur la répartition de la population : malheureusement les foyers sont décrits les uns après les autres, sans précision de lieu ni mention des hameaux. Ici ou là cependant, on a quelques mentions qui nous permettent de repérer les fermiers des principaux seigneurs ou grands propriétaires.

Le bilan du recensement semble assez alarmant : assurément les habitants de Balmont et Vieugy n'ont pas de quoi se nourrir suffisamment (du moins en céréales, on ignore les réserves d'autres légumes ou victuailles), nombreuses sont les familles qui n'ont pas du tout de bled. On se demande ainsi comment la famille de Jean Baudé, composé de sept personnes, pouvait faire pour vivre... Le châtelain indique même, pour Vieugy, la quantité qui manque pour la subsistance (350 coupes⁹ de bled) ; les familles de Balmont semblent un peu plus à leur aise puisqu'une seulement n'a pas de céréales. Certes, il faut sans doute faire la part de la dissimulation : les populations d'Ancien Régime sont toujours méfiantes vis-à-vis des recensements car ils sont alors presque toujours à but fiscal... donc sources de nouveaux impôts. On comprend donc qu'elles cherchent à cacher ce qu'elles possèdent. Le châtelain ne s'y trompe pas à Vieugy, on voit qu'il suppose une « dissimulation fiscale » et l'estime à 20 coupes de bled. Ceci nous permet d'ailleurs de voir qu'on évalue la consommation par personne à deux coupes de bled « d'icy à la récolte » autrement dit de janvier à juin. C'est la période la plus difficile de l'année puisqu'il s'agit de la « soudure », époque où on finit les réserves de l'année écoulée et où on attend la nouvelle. Mais, décidément, 1690 est une mauvaise année et la misère règne.

Enfin, le texte nous apporte quelques informations sur les céréales, surtout en terme de quantités. Il faut se garder d'imaginer qu'on a dans le document l'ensemble de la production de Vieugy et Balmont car une bonne part des récoltes étaient prélevées par les bourgeois, les nobles, les établissements ecclésiastiques, propriétaires d'une part importante des terres. On aimerait en savoir un peu plus sur les céréales qui étaient cultivées : le recensement n'est pas très précis sur ce point mais on peut facilement s'inspirer des documents issus de la même source. Ainsi celui du Grand-Bornand¹⁰ nous montre une grande variété de bleds : froment, orge, avoine, fèves, pesettes, seigle, glandon, cavalin. Assurément, à Vieugy et Balmont, terroirs situés à une altitude bien moindre que Le Grand-Bornand, on devait cultiver au moins les mêmes.

Voilà quels sont les quelques remarques qu'on peut tirer de ce document. Il y aurait encore beaucoup à dire sur lui, sur Vieugy et Balmont en 1690 et, plus généralement, sur

⁷ F. Lebrun, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1975, p. 139. En 1561, 260 personnes vivent à Vieugy, 146 à Balmont (H. Viallet, « Le clergé du diocèse de Genève d'après la gabelle du sel de 1561 », dans *Chemins d'histoire alpine : mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 350 et 358) : ces chiffres comprennent tout le monde, y compris les enfants en dessous de cinq ans. On peut donc penser raisonnablement qu'en 1690, tous les habitants, petits et grands, sont dénombrés.

⁸ ADS, 2 B 8330, recensement de Choisy.

⁹ La coupe est la mesure de capacité utilisée pour les céréales. Variable d'une région à l'autre, elle équivalait, aux alentours d'Annecy, à environ 83 litres pour le froment et le seigle et à environ 133 litres pour l'avoine.

¹⁰ ADS, 2 B 8330, recensement du Grand-Bornand.

les paroisses qui ont fait l'objet de cette « visite des grains ». Je laisse néanmoins le soin à chacun de découvrir au hasard des quelques pages qui suivent leurs ancêtres ou des noms familiers...

3. Notes sur l'édition

On a conservé exactement la graphie des noms propres et communs, tels qu'ils sont écrits dans le texte. Pour la commodité de la lecture, on a inséré les deux points après chaque chef de famille. Le cas échéant, on a ajouté quelques notes pour identifier des personnages. Pour Vieugy, on a utilisé l'abréviation C. qui signifie coupes. Le châtelain a fait une erreur de calcul dans un des sous-totaux, ce qui fausse complètement la somme. Chacun pourra vérifier...

ANNEXE

**Tableau de la population de Vieugy et Balmont du XV^e au XX^e siècle
(nombre d'habitants)**

Date	Vieugy	Balmont
1414	225	100
1481	180	60
1561	260	146
1605	?	70
1690	298	91
1773	201	106
1801	271	115
1848	448	218
1891	444	278
1921	388	193
1954	364	155
1962	383	137

Tableau établi grâce au document décrit dans le présent article et aux références suivantes :

D. Barbero, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Haute-Savoie*, Paris, 1980, fiches de Balmont et Vieugy.

R. Boissier, *Histoire de Seynod-Vieugy-Balmont*, Saint-Martin-Bellevue, 1995, p. 166-169.

L. Binz, « La population du diocèse de Genève à la fin du Moyen-Âge », dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire*, Genève, 1963, t. I, p. 179.

H. Viallet, « Le clergé du diocèse de Genève d'après la gabelle du sel de 1561 », dans *Chemins d'histoire alpine : mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 350 et 358.

Balmont

Pierre Bauquis dict Geneveu : sept de famille, quinze coppes de bled et oultre dix coppes de la ferme de Jean Catan¹¹, bourgeois d'Annissy.

Michel Chamey : quattres de famille et cinq coppes de tout bled.

Guillaume Chamey : cinq de famille et trois coppes de bled.

Jean-Jaques Murgier : quattres de famille et trois coppes de bled.

Claude le jeusne Longerey : huict de famille, deux coppes bled.

Bernard Paris : sans biens ny bled et trois de famille.

Jaques Carteron : trois de famille et cinq coppes de tout bled.

Michel Carteron : six de famille et huict coppes de tout bled.

Jean-Pierre Masson : dix de famille et dix-huict coppes de bled.

Marin Roux : trois de famille et deux coppes bled.

Claude Reymondet : neuf de famille et dix coppes de bled.

Les hoirs du s^r Ranguis¹² : quatre de famille et trois coppes de bled.

Bernard Masson, fermier du seigneur de Villard-Orset de Méclard¹³ : douze de famille, quinze coppes de tout bled et oultre aultre quinze coppes de bled de la ferme.

Henry Daviet, aussy fermier dud. seigneur de Villard-Orset : huict de famille et douze coppes de tout bled.

Claude Bourgeois : trois de famille et sans biens ny bled.

R^d M^{re} Joseph Deserveta, curé de Balmont : dix-neuf coppes tant froment que seigle et deux de famille.

¹¹ Honorable Jean-François Questan, bourgeois d'Annecy, décédé entre 1721 et 1728, père d'Anne, épouse de M^e Jean-Louis Lombard, châtelain d'Annecy (voir note 17 ci-dessous).

¹² Il s'agit sans doute de noble Claude Ranguis, décédé avant 1697, époux de demoiselle Claudine de La Faverge.

¹³ Il s'agit sans doute de noble Antoine de Bertrand de Villarosset, seigneur de Quintal (Méclard est un hameau de Quintal où existait un château), sénateur au Sénat de Savoie (A. de Foras, *Armorial...*, t. I, p. 194).

Viaugy

Du 27 janvier 1690.

Notte de la visite du bled faite par M^e Lombard, chastelain au mandement d'Annessy rieres la parroisse de Viaugy.

Premièrement R ^d M ^{re} Serge Delacroix, chanoine de St-Pierre, curé dud. Viaugy : trois personnes, du bled pour son entretien et vingt coupes à vendre A vendre C. 20	C. 8
Jean Roux dit Bedaz : six personnes, dix coupes de bled Manque C. 2	C. 10
La Claudaz Malaz : deux personnes, point de bled Manque C. 4	
Matieu Deloche : cinq personnes, trois coupes de bled Manque C. 7	C. 3
Bertrand Moene : sept personnes, deux coupes de bled Manque C. 12	C. 2
Bernard Degruuffy : quatre personnes, cinq coupes Manque C. 3	C. 5
La Claudine Mercier : trois personnes, point de bled Manque C. 6	
François Deleydernier : huict personnes, six coupes Manque C. 10	C. 6
[sous-total] C. 44	C. 34
Claude Gaillard : six personnes, six coupes de bled Manque C. 6	C. 6
Antoine Leydernier : six personnes, point de bled Manque C. 12	
Jean Janin : onse personne, point de bled Manque C. 22	
La Jeane Leydernier : six personnes, point de bled Manque C. 12	
Louis Burdet : trois personnes, point de bled Manque C. 6	

Michel Mugnier : huit personnes, point de bled Manque C. 16	
Martin Mugnier : six personnes, cinq coupes Manque C. 7	C. 5
Claude Mugnier : cinq personnes, une coupe Manque C. 9	C. 1
Jean-François Gantellet : deux personnes, point de bled Manque C. 4	
Claude Mugnier dit Barry : quatre personnes, point de bled Manque C. 8	
La Pernette Degruuffy : deux personnes, une coupe de bled Manque C. 3	C. 1
Jean Bertier : quatre personnes, point de bled Manque C. 8	
[sous-total] C. 113	C. 13
C. 44	C. 34
C. 157	C. 47
Jaquemoz Bertier : six personnes, point de bled Manque C. 12	
François Chapuis : six personnes, quatre coupes de bled Manque C. 8	C. 4
Jean-Jaques Deservetaz : quatre personnes, une coupe Manque C. 7	
Jean-François Varnier : sept personnes, point de bled Manque C. 14	
Jean-Jaques Murgier : trois personnes, point de bled Manque C. 6	
Pierre Garcin : neuf personnes, six coupes de bled Manque C. 12	C. 6
Martin Deleydernier : six personnes, quatre coupes Manque C. 8	C. 4

Antoine Bauquis : sept personnes, point de bled
Manque C. 14

Pierre Murgier : six personnes, point de bled
Manque C. 12

La Sébastienne Chapuis : trois personnes, point de bled
Manque C. 6

Etienne Vincent : cinq personnes, dix coupes de bled pour son usage C. 10

Louis Murgier : quatre personnes, quatre coupes C. 4
Manque C. 4

[sous-total] C. 103 C. 24¹⁴
C. 157 C. 47
C. 260 C. 67¹⁵

La Jeane Vulliens : point de bled
Manque C. 2

La Louise Leydernier : six personnes, point de bled
Manque C. 12

La Jeane Vulliens : quatre personnes, point de bled
Manque C. 8

Claude Chapuis : cinq personnes, point de bled
Manque C. 10

Pierre Chapuis : quatre personnes, point de bled
Manque C. 8

La Jeane Vincent : cinq personnes, deux coupes C. 2
Manque C. 8

Pierre Germain : huit personnes, point de bled
Manque C. 16

Joseph Mugnier : six personnes, point de bled
Manque C. 12

André Mugnier : cinq personnes, point de bled
Manque C. 10

¹⁴ Erreur de calcul : ce devrait être 28.

¹⁵ Erreur de calcul : ce devrait être 75 (on devrait avoir 28 au lieu de 24). De surcroît 24 + 47 ne font pas 67...

François Mugnier : trois personnes, point de bled		
Manque C. 6		
Pierre-Antoine Germain : trois personnes, quatre coupes de bled		C. 4
Manque C. 2		
[sous-total]	C. 74	C. 6
	C. 160	C. 67
	C. 234	C. 73
Jaques Galiffez : quatre personnes, point de bled		
Manque C. 8		
Jean Baudé : sept personnes, point de bled		
Manque C. 14		
Jaques Gantellet : sept personnes, trois coupes de bled		C. 3
Manque C. 11		
Jean Dutreige : dix personnes, quatre coupes		C. 4
Manque C. 16		
Sébastien Germain : quatre personnes, une coupe		C. 1
Manque C. 7		
François Chapuis : quatre personnes, point de bled		
Manque C. 8		
Claude Deservetaz : neuf personnes, six coupes de bled		C. 6
Manque C. 12		
Antoine Deservetaz : quatre personnes, quatre coupes		C. 4
Manque C. 4		
La Jeane Rassat : deux personnes, point de bled		
Manque C. 4		
La Claudaz Pitolat : deux personnes, point de bled		
Manque C. 4		
La Jeane Germain : deux personnes, point de bled		
Manque C. 4		
[sous-total]	C. 92	C. 18
	C. 234	C. 73
	C. 326	C. 91

Etienne Deloche : neuf personnes, deux coupes C. 2
 Manque C. 16

Jean Mugnier : sept personnes, deux coupes
 C. 2
 Manque C. 12

Reymond Galliffez : six personnes, deux coupes de bled C. 2
 Manque C. 10

Claude Demolis : quatre personnes, point de bled
 Manque C. 8

	C. 44		C. 6
	C. 326		C. 91
[total]	C. 370	il y a n°	C. 97
	C. 20 ¹⁶		
Manque n°	C. 350		

Je, Jean-Louis Lombard¹⁷, notaire ducal et chastelain pour S. A. R. au mandement d'Annessy, soubsigné, certifie et atteste qu'en suite de l'ordre du Conseil d'Etat du 17^e janvier courant, j'ay fait la visite du bled riesre la parroisse de Vieugy, comme par la notte cy-devant, maison par maison, et supputation (*sic*) faite de ceux qui ont du bled plus qu'il ne leur est nécessaire pour l'entretien de leur famille à raison de deux coupes par chasque personne d'icy à la récolte, contre ceux qui n'en ont pas suffisamment, il se treuve que il manque du bled riesre lad. parroisse pour l'entretient des habitants d'icelle, à raison que dessus, la quantité de trois cent cinquante coupes¹⁸ de bled, sauf erreur de calcul (*sic*). Annessy, ce trente janvier mil six cent nonante.

signé J.L. Lombard chastelain

¹⁶ Ce chiffre indique la quantité supposée de bled dissimulée par les habitants de Vieugy (« supputation » dont il est fait mention dans le paragraphe final).

¹⁷ M^e Jean-Louis Lombard, mort avant 1728, bourgeois et habitant d'Anney, notaire, époux d'Anne Questan, fille de honorable Jean-François Questan, propriétaire à Balmont (voir note 11 ci-dessus).

¹⁸ En raison de la double erreur survenue dans un des sous-totaux, tous les calculs sont faussés. Il devrait y avoir en tout 101 coupes et en manquer 346.